La patiente mineure doit être accompagnée tout au long de son parcours par un parent et/ou un.e majeur.e de son choix

# IVGM en cabinet de ville

Grossesse < 9 SA</li>

• Domicile < 1h de l'Etablissement de Santé référent

L'IVG médicamenteuse en ville nécessite une programmation rapide et un soutien des patientes dans leur parcours, compte tenu des délais courts de prise en charge.



1

### Consultation préalable à l'IVG par PS\* au choix de la patiente

- Informer sur l'IVG (méthodes, lieux réalisation, risques et effets secondaires)
- + remise dossier-guide IVG.
- Proposer systématiquement l'entretien psychosocial (obligatoire si mineure, facultatif si majeure)
- + dépistage vulnérabilités et orientations éventuelles.
- Prescrire un **bilan pré IVG** «**cotation FPB**» (dosage hCG, IST, groupe Rhésus si absence de carte de groupe, ± RAI).
- Prescrire ou réaliser l'échographie pré IVG «cotation IC ou IVE».
- Proposer FCU\* selon recommandations.
- Informer et prescrire une contraception post IVG.
- Si la patiente est porteuse d'un DIU, retirer celui-ci lors de la consultation préalable ou lors de la 2ème consultation.
- Si PS\* non conventionné, orienter vers un PS conventionné ou ES/Centre d'orthogénie selon les indications.

Remettre une attestation de consultation préalable à l'IVG

#### **ENTRETIEN PSYCHOSOCIAL**

proposé aux adultes, obligatoire pour les mineures (CPEF, Association Planning Familial 974, ES agréé)

SUPPRESSION DU DÉLAI DE RÉFLEXION DE 48H

> À DOMICILE, 48H APRÈS LA PRISE DU MIFEPRISTONE

## MISOPROSTOL remis par PS conventionné

#### À domicile, la patiente suit le protocole suivant :

- Prise de l'antalgique et d'antiémétique, 30 min avant la prise du MISOPROSTOL.
- Prise du **MISOPROSTOL** par voie transmuqueuse orale ou sublinguale (hors AMM).
- Renouvellement du traitement antalgique si besoin (selon recommandations du PS).
- Possibilité de débuter la contraception hormonale le jour même.

AU CABINET DU PS CONVEN-TIONNÉ AVEC LES RÉSULTATS BIOLOGIQUES OU ÉCHOGRAPHIQUES

Dosage hCG ou échographie 14-21 jours après la prise du MISOPROSTOL

## MIFEPRISTONE 200mg uniquement par PS conventionné pour IVGM de ville

#### **Cotations FHV + FMV**

- Etablir le calendrier de l'IVG.
- Recueillir l'attestation de **consentement éclairé** et **signé** par la patiente ; si mineure, consentement du représentant légal ou majeur accompagnant avec copie de sa pièce d'identité.
- **Prise du MIFEPRISTONE 200mg** (Mifégyne®) voie orale par la patiente en présence du PS (au cabinet ou à domicile via téléconsultation du PS).
- Prescrire :
- des antalgiques : AINS (Ibuprofène) ou palier 2 (paracétamol, codéiné, tramadol).
- des antiémétiques
- une échographie post IVG « cotation IVE » ou dosage sérique hCG « cotation FUB »
- une méthode contraceptive post IVG
- Donner le MISOPROSTOL à prendre à domicile dans 48h
- avant 7 SA: 400μg: 2 cp 200μg Gymiso ou 1 cp 400μg MisoOne
- entre 7 et 9 SA: 800μg: 4 cp 200μg Gymiso ou 2 cp 400μg MisoOne
- Remettre une fiche de liaison avec coordonnées de l'ES référent.
- Expliquer et remettre une fiche d'info sur les suites de l'IVG (dépliant « les suites de l'IVG »).
- Pose de l'implant contraceptif si méthode contraceptive choisie.
- Informer la nécessité d'une visite de contrôle (incluse dans le forfait).

Consult

#### Consultation de contrôle

### Cotations IC (ou IVE si échographie réalisée pendant la consultation)

- Évaluation de l'efficace de l'IVG et de son vécu.
- Réévaluation ou actualisation de la contraception post IVG.
- Mise à jour de la fiche de liaison.

: code acte / lettre clé forfait IVG en cabinet de ville (voir fiche forfait IVG)

- PS : Professionnel de Santé FCU : Frottis Cervico-Utérin
- ES: Etablissement de Santé IST: Infections Sexuellement Transmissibles